

## Assemblée générale de la CSFP: Brèves

Lors de sa réunion du 24 février 2016, l'assemblée générale de la CSFP a traité des points suivants et pris les décisions qui s'y rapportent:

| N°   | Thème                               | Résultat / décision   |            |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |
|--|-------------------------------------|---|------------|------------|------------|------------|-----------------------|-------------|------------|------------|--|------------|------------|------------|--|-----|-----|-----|
| 1  | IG Berufsbildungsstandards          | <p>Une délégation de la IG Berufsbildungsstandards (communauté d'intérêts pour des standards dans la formation professionnelle) a présenté aux membres de la CSFP les besoins des entreprises actives au niveau national en ce qui concerne la plate-forme électronique des places d'apprentissage. Elle représente l'instrument principal pour la publication des places d'apprentissage pour ces entreprises. C'est pourquoi il est nécessaire d'y adapter la gestion du portail. La principale difficulté rencontrée par les entreprises actives au niveau national réside dans le fait que les exigences cantonales sont diverses.</p> <p>L'assemblée est d'avis qu'il faut étudier les possibilités de simplifier la manière d'annoncer des places d'apprentissages lors d'un entretien avec des représentants du CSFO, d'IG Berufsbildungsstandards et des cantons.</p>   |            |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |
| 2  | Financement des cours préparatoires | <p>Pour la transition du financement des prestataires par les cantons au financement axé sur les personnes par la Confédération, trois scénarios ont été étudiés :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Scénario A</th> <th>Scénario B</th> <th>Scénario C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résiliation de l'AESS</td> <td>31.12. 2016</td> <td>31.07.2017</td> <td>31.07.2017</td> </tr> <tr> <td>Dernière déclaration d'engagement à verser des contributions</td> <td>31.03.2016</td> <td>31.03.2017</td> <td>31.03.2017</td> </tr> <tr> <td>Maintien des obligations cantonales (Art. 18 AESS)</td> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est important que la Confédération s'assure qu'il n'y a pas de double financement. En effet, cela entraînerait un sur-financement au détriment des cantons, car l'argent serait déduit des forfaits versés aux cantons.</p> <p>Les membres de la CSFP s'expriment majoritairement en faveur du scénario A. Si les décisions parlementaires relatives à l'adaptation de la loi sur la formation professionnelle (financement axé sur les personnes des cours préparatoires) ne tombent pas en manière voulu, la conférence des cantons signataires de l'AESS peut toujours décider d'une renvoi de la résiliation de l'accord et d'adopter le scénario B lors de sa réunion d'octobre 2016.</p> <p>Le 25 février 2016, ce scénario a été discuté lors d'une rencontre de la CDIP, de la CSFP et du SEFRI à laquelle participaient Hans Ambühl et Josef Widmer. Les membres ont été informés de la proposition adaptée qui est faite à la Conférence des cantons signataires de l'AESS le 17 mars 2016.</p> |            | Scénario A | Scénario B | Scénario C | Résiliation de l'AESS | 31.12. 2016 | 31.07.2017 | 31.07.2017 | Dernière déclaration d'engagement à verser des contributions | 31.03.2016 | 31.03.2017 | 31.03.2017 | Maintien des obligations cantonales (Art. 18 AESS) | Oui | Oui | Non |
|  | Scénario A                          | Scénario B  | Scénario C |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |
| Résiliation de l'AESS  | 31.12. 2016                         | 31.07.2017  | 31.07.2017 |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |
| Dernière déclaration d'engagement à verser des contributions | 31.03.2016                          | 31.03.2017  | 31.03.2017 |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |
| Maintien des obligations cantonales (Art. 18 AESS)           | Oui                                 | Oui   | Non        |            |            |            |                       |             |            |            |  |            |            |            |  |     |     |     |

|   |  |   |
|---|--|---|
| 3 | Forfaits CIE                                 | <p>La commission Finances a présenté une proposition pour une nouvelle méthode visant à fixer les forfaits CIE. Cette méthode a été présentée à une délégation des OrTra. Celle-ci souhaite toutefois conserver le système actuel basé sur le relevé des coûts. En effet, de son point de vue, ce système fonctionne bien. Compte tenu des modifications en cours dans le financement de la formation professionnelle supérieure, il est bien de garder une certaine stabilité dans ce domaine. Les OrTra sont toutefois prêtes à discuter des procédures alternatives pour fixer les forfaits CIE plus tard.</p> <p>La commission Finances a constaté que le règlement CIE avait besoin d'adaptations. Elle prépare une version révisée du règlement qu'elle présentera en temps voulu à l'assemblée plénière de la CSFP.</p>  |
| 4 | Jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse | <p>La CSFP soutient les structures et processus présentés dans le tableau figurant en annexe. Elle valide en particulier la proposition qui consiste à insérer le préapprentissage d'intégration dans les structures déjà en place à la transition I.</p> <p>Elle attend de la Confédération (SEFRI, SEM) qu'elle participe de manière appropriée aux conséquences financières du développement quantitatif des offres d'intégration et de formation et qu'elle communique suffisamment tôt toute décision pouvant avoir des répercussions sur les budgets cantonaux.</p>   |
| 5 | SwissSkills: Contrat de prestation           | <p>Les membres de la CSFP ont approuvé une prolongation jusqu'à la fin 2016 de la convention de prestations avec Swiss Skills, en principe limitée à la période 2012-2015. La prolongation de la convention exigeait une meilleure représentation de la Suisse latine. Des efforts à cet effet ont déjà été entrepris.</p> <p>La contribution annuelle des cantons à SwissSkills de 200'000 francs est ainsi renouvelée pour une année. La CSFP versera ce montant et le facturera selon la clé de répartition de la CDIP aux cantons.</p> <p>En 2016 auront lieu les discussions entre le SEFRI et SwissSkills, représenté par Reto Wyss, son nouveau président, pour l'élaboration d'une nouvelle convention de prestations avec SwissSkills.</p>   |
| 6 | Travaux dangereux                            | <p>La CSFP a approuvé la clé de répartition de la subvention du SEFRI pour le projet de mise en œuvre des mesures pour répondre à l'adaptation de l'Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT5). Par ailleurs, les travaux suivants sont pris en charge par le groupe de travail « Mesures d'accompagnement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complément pour le plan d'étude cadre pour les cours de formateur et formatrices en entreprise</li> <li>• Complément pour les moyens d'enseignement pour la formation pédagogique des formateurs et formatrices en entreprise</li> <li>• Recommandations / directives</li> <li>• Adaptation des procédures aux conditions cadres cantonales</li> <li>• Concept pour une manifestation d'informations en collaboration avec les OrTra</li> <li>• Concept pour la formation des conseillers et conseillères en formation professionnelle</li> <li>• Concept pour la formation des directeurs et directrices de cours de formateurs en entreprise</li> <li>• Conception et envoi de flyer pour les entreprises formatrices</li> <li>• MOOCS (trois courtes vidéos)</li> </ul> |